

RÉF : RC20

## La directive émissions industrielles (IED) : BREF, MTD et dossier de réexamen

S'APPROPRIER LES CONCLUSIONS SUR LES MTD POUR RÉALISER SON DOSSIER DE RÉEXAMEN



**OBJECTIFS** Connaître les implications de la directive IED sur le fonctionnement et les évolutions des installations d'un site industriel. Comprendre les conclusions sur les MTD\* et les arrêtés ministériels qui les reprennent. Identifier et savoir retrouver rapidement les informations clés pour une installation donnée au sein des BREF\*\*. Élaborer un dossier de réexamen\*\*\* et une demande de dérogation.

### PUBLIC

Chaîne de responsabilité HSE de l'industrie, consultants des bureaux d'études, inspecteurs des Installations classées (IC), ONG.

### LES + DE LA FORMATION

Le formateur, impliqué dans le processus de révision des BREF au niveau européen et au niveau national, apporte à cette formation son retour d'expérience concret sur l'élaboration et le contenu des conclusions MTD.

### CONTENU

- La directive émissions industrielles :
  - installations concernées,
  - transposition de la directive au niveau français,
  - les conclusions sur les MTD : portée réglementaire et contenu.
- Les BREF et les conclusions sur les MTD :
  - présentation des BREF : principes, objectifs, panorama des BREF,
  - utilisation des conclusions sur les MTD et des BREF : choix des documents et ordre de priorité pour la prise en compte des MTD sur les sites industriels,
  - lecture guidée de conclusions sur les MTD,
  - exercices pratiques de recherche d'information dans les BREF,
  - actualités sur les révisions des BREF.
- Le dossier de réexamen :
  - les évolutions récentes : présentation des guides nationaux et des arrêtés ministériels reprenant les conclusions sur les MTD pour certains secteurs,
  - enjeux, contenu, points essentiels à développer,
  - analyse des performances des moyens de réduction de la pollution par rapport aux MTD,
  - présentation et justification des mesures d'amélioration envisagées.
- La demande de dérogation :
  - les différentes étapes à respecter, l'analyse et la justification technico-économique, l'approche coût-efficacité...,
  - présentation du guide national.

Cette formation ne prévoit pas de pré-requis.

\* MTD : Meilleures Techniques Disponibles.

\*\* BREF : BAT REFErrence documents (documents de référence sur les MTD).

\*\*\* Hors rapport de base non développé dans cette formation.



PARCOURS  
AVANT : RC01  
APRÈS : RC02

DURÉE 1 jour

PRIX 750 € HT  
(le repas est offert)

### SESSIONS

A - 16 mars - Paris  
B - 21 septembre - Lyon  
C - 29 novembre - Paris

